

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAÔNE CENTRE

DECISION DU PRESIDENT

N°2026/78 – Fourniture et mise en place d'un rideau à lanières PVC au gymnase Saônesport

Le Président de la Communauté Val de Saône Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique avec notamment l'article R2122-8 – marché passé sans publicité ni mise en concurrence préalables (dont le besoin est estimé < 40 000 € HT),

Vu la délibération n°2026/04/14/23 du conseil communautaire du 14 avril 2026 donnant délégation à M. le Président pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, la modification et le règlement des marchés et des accords-cadres (à bons de commande et/ou à marchés subséquents) d'un montant maximal égal au seuil de télétransmission en Préfecture (correspondant au seuil de procédure formalisée des marchés de fournitures et services de 216 000 euros HT au 1^{er} janvier 2026 – seuil révisable tous les deux ans en fonction des fluctuations des cours monétaires), ainsi que toute décision concernant leurs avenants s'ils n'entraînent pas de dépassement du seuil précité, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu l'offre de l'entreprise GROUPE GABIN MAUREL pour la fourniture d'un rideau à lanières PVC et de l'entreprise JH AGENCEMENT pour la pose,

Considérant que la clause environnementale du contrat est prévue par l'objet même des travaux, l'objectif étant d'isoler les gradins dont l'utilisation est condamnée pour limiter le volume à chauffer dans un but économique et environnemental,

Vu la validation en date du 14 août 2026 par M. SAUJOT Denis, Vice-Président en charge de la vie associative, culturelle et sportive, des offres des entreprises JH AGENCEMENT et du GROUPE GABIN MAUREL.

Vu les crédits inscrits au budget,

DECIDE

Article 1^{er} :

Il est décidé de signer les devis des entreprises : **GROUPE GABIN MAUREL** (SIRET 809 439 912 00035) – 444 Rue des Jonchères Lot n°19 69730 GENAY et **JH AGENCEMENT** (SIRET 908 324 593 00023) – 369 Rue du Plateau de Challes 01140 SAINT DIDIER SUR CHALARONNE, pour des travaux d'installation d'un rideau à lanières PVC au niveau des gradins du gymnase Saônesport - Rue Bel Air 01140 THOISSEY.

Article 2 :

Le montant des offres correspondant aux travaux s'élève à 2 428,79 € HT (soit 2 914,56 € TTC) pour la fourniture du rideau et 3 240 € HT (soit 3 888,00 € TTC) pour la pose soit au total **5 668,79 € HT** (soit 6 802,56 € TTC). Les travaux sont programmés à l'automne 2026.

Article 3 :

Mme la Directrice de la Communauté de Communes Val de Saône Centre est chargée de l'exécution de la présente décision dont une copie sera transmise à M. le Préfet de l'Ain, M. le Receveur de Châtillon-sur-Chalaronne et notifiée aux entreprises concernées.

Fait à MONTCEAUX, le 7 septembre 2026

Le Président,
Renaud DUMAY